



DATE : 25 septembre 2013

**Séance du Conseil Général  
sous la présidence de M. le Président  
Jacques Bersier**

**CONSEIL GENERAL**

Présents : 29 Conseillers généraux            majorité = 15            Quorum atteint

Excusé : M. Guido Flammer

**CONSEIL COMMUNAL**

Présents : Mmes Nadia Savary, Marielle Corboz, MM. Bernard Grandgirard, Alain Bürgy, Marc Fontaine, Claude-Alain Mast, Alexandre Vonlanthen

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance par M. le Président Jacques Bersier.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 24 avril 2013.
3. Présentation des planifications financières 2014-2018. (*débat organisé*)
4. Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 419'000.- pour le revêtement de la route communale du Savua. (*débat organisé*)
5. Election du/de la Vice-Président(e) du Conseil Général pour 2013. (*débat organisé*)
6. Informations communales.
7. Divers.

**1. OUVERTURE DE LA SEANCE PAR M. LE PRESIDENT JACQUES BERSIER**

M. le Président Jacques Bersier salue les Conseillères et Conseillers généraux, Conseillères et Conseillers communaux, le bureau du Conseil Général, la presse et le public.

Cette assemblée a été convoquée par lettre personnelle conformément à l'art. 38 de la LCo, par avis dans la FO no 37 du 13 septembre 2013 et par affichage au pilier public communal.

DATE : 25 septembre 2013

M. le Président Jacques Bersier demande s'il y a des remarques quant au mode de convocation. Ceci n'étant pas le cas, cette séance peut délibérer valablement. Il rappelle que cette séance sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Cet enregistrement sera effacé dès son approbation lors d'une prochaine séance.

Cette séance est principalement consacrée à la planification financière qui est un instrument de gestion à disposition de l'exécutif. Elle reflète la situation existante et projette l'avenir à moyen terme. Bien entendu il appartient à nos autorités d'en faire bon usage selon les disponibilités financières de la commune.

Il informe les conseillers généraux que le bureau du CG a décidé de ne pas mettre à l'ordre du jour les infos pour les appartements protégés, car il manque encore certains détails. Ce point sera expliqué dans les informations communales.

Il souhaite un bon rétablissement à M. Guido Flammer. Il profite également de remercier Mme Marielle Corboz pour la visite de la salle pour l'accueil extrascolaire.

M. le Président Jacques Bersier demande s'il y a des remarques au sujet de l'ordre du jour. Ceci n'étant pas le cas, on passe au point

## **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 24 AVRIL 2013**

Chacune et chacun a pu en prendre connaissance, il ne sera donc pas relu ce soir. M. le Président Jacques Bersier demande s'il y a des remarques à formuler au sujet de ce procès-verbal.

Ceci n'étant pas le cas, ce procès-verbal est soumis au vote et accepté à l'unanimité par le Conseil Général. Le Président remercie la secrétaire pour la rédaction de ce procès-verbal.

## **3. PRESENTATION DES PLANIFICATIONS FINANCIERES 2014-2018**

M. le Président Jacques Bersier rappelle que c'est un débat organisé. Il précise au public que s'il n'y a pas de débat ce soir, c'est que le débat a déjà eu lieu au sein des différents groupes. Il donne la parole à Mme la Syndique pour la présentation des planifications financières de fonctionnement et d'investissement.

Mme Nadia Savary nous informe qu'elle ne reviendra pas sur les explications techniques car la planification devient une tradition annuelle. Elle rappelle juste que la planification financière reste un outil de travail et en aucune manière ne remplace un budget. La planification financière est une analyse de la gestion des finances communales et qui permet de pouvoir se poser les bonnes questions pour élaborer des objectifs stratégiques.

Dans le plan financier d'investissements, elle donne différentes explications sur des investissements nouveaux :

- PAL, achat de terrain ZIG Fr. 900'000.- : des détails seront donnés lors du budget mais pour information il s'agit du terrain en zone d'intérêt général situé près du hangar de M. Gérard Bersier.
- Revêtement Rte du Savua Fr. 419'000.- : depuis l'établissement du plan financier, le dossier a avancé et ce montant figure à l'ordre du jour de cette séance.
- Réfection Rte de la Gare Fr. 40'000.- : il s'agit de la réfection de la route qui passe devant le café de la gare et qui va jusqu'à l'ACB.
- Assainissement éclairage Fr. 150'000.- : il y a une obligation légale au niveau de l'économie d'énergie et si nous voulons bénéficier des subventions du Groupe E, ces

DATE : 25 septembre 2013

mesures doivent être entreprises. De toute manière à terme le mercure ne sera plus remplacé.

→ Bâtiments et édilités : en rouge, il s'agit de la vente de bâtiments communaux qui pourrait être envisagée. On parle ici du patrimoine communal mais elle rassure qu'il ne s'agit pas de n'importe quel patrimoine communal. Une réflexion sera faite par le Conseil Communal et présentée au Conseil Général.

Tous les autres montants sont connus depuis une, voire deux ans. Une modification a été apportée au niveau des intérêts calculés. Le taux moyen a été ramené à 2,5% au lieu de 3%.

M. le Président Jacques Bersier remercie Mme Nadia Savary pour ces explications et donne la parole à la commission financière pour son rapport.

M. Jean-Pierre Grandgirard, président de la commission financière, nous informe que cette dernière a examiné la planification financière pour les années 2014-2018.

Pour le montant de Fr. 900'000.- prévu pour l'achat d'un terrain en zone d'intérêt général, la commission propose de négocier la possibilité de payer en plusieurs années aux propriétaires.

Le montant de Fr. 419'000.- qui concerne le revêtement de la route du Savua, ce point sera reparlé lors de la demande du crédit d'investissement qui sera présenté dans un point ultérieur.

Vu la situation financière de la commune, la commission financière constate que le conseil a déjà modifié, décalé certains investissements, par rapport à la planification de l'année passée.

Malgré les efforts mis en place par l'exécutif, la commission financière est conscience que la planification financière 2014-2018 n'est toujours pas saine, mais elle reste toutefois relative, étant donné qu'elle est étudiée et corrigée chaque année.

La commission financière donne son préavis favorable en espérant que nos finances évoluent favorablement à l'avenir.

Pour la planification financière de fonctionnement, les prévisions des résultats restent négatives, malgré l'augmentation d'impôts votée l'année passée.

Comme la planification est présentée, le rapport entre les charges et les produits reste en dessous de 5% jusqu'en 2016.

Avec cette constatation, la commission financière donne tout de même un préavis favorable.

M. le Président Jacques Bersier remercie la commission financière et donne la parole à Mme la Syndique pour la planification de fonctionnement.

Mme Nadia Savary relève les résultats sortant de la planification de fonctionnement tenant compte des investissements planifiés :

<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
-83'074.77	-137'004.14	-217'894.33	-445'655.73	-502'443.32
% par rapport au total des charges				
1.61%	2.59%	4.02%	7.81%	8.63%

Cette planification est indispensable pour démontrer que la commune ne pourra pas tout faire et le législatif devra continuer à faire des choix et aussi tenir compte d'une politique stratégique avec des objectifs clairs et surtout émettre des priorités. En conclusion, une planification toujours plus préoccupante.

DATE : 25 septembre 2013

Si on regarde le tableau ci-dessus on peut continuer avec le taux d'imposition actuel jusqu'en 2016. En l'état actuel de ces deux planifications, le Conseil Communal apporte quelques conclusions : les charges liées régionales telles que les homes, les aides et soins à domicile, le social, les tutelles y compris le site du CO par rapport à la démographie toujours croissante, et les charges liées cantonales qui ont augmentées et vont continuer d'augmenter laisseront de moins en moins de marche de manœuvre qui est déjà pour nous quasi inexistante. Nous avons aussi une incertitude au niveau démographique au vu des immeubles qui se construisent. Si on sait combien coûte un habitant on ne sait pas quelle rentrée fiscale nous aurons.

Une incertitude également cette année et aussi pour les 3 prochaines années par rapport aux mesures structurelles d'économie du Canton sur les Communes. On dit qu'elles seront positives pour les communes mais il faudra nous le démontrer car pour l'instant nous restons septiques. Le Conseil Communal va continuer, durant cette législature, à entreprendre les mesures suivantes :

- étudier d'autres moyens de trouver des recettes
- continuer à être vigilant sur les dépenses strictement propres aux charges communales
- ne proposer au Conseil Général que des investissements auxquels on n'échappe pas ou alors des investissements pour lesquels il y aurait une opportunité vraiment justifiée.

M. le Président Jacques Bersier remercie Mme la Syndique pour ces explications. Il relève que le saut entre 2016 et 2017 est principalement dû à l'investissement de Fr. 3'000'000.- pour la salle polyvalente. Il donne la parole aux différents représentants des groupes :

M. Dominique Torche nous informe que le groupe « Unité communale », a pris connaissance de cet instrument de gestion qui nous est maintenant connu. Les comptes de fonctionnement confirment la situation financière de notre commune et naturellement aucune amélioration n'est à prévoir notamment par les décisions cantonales qui seront attendues. Quant à la planification financière d'investissements 2014-2018, le groupe les a parcourus en les analysant et a pu constater une certaine continuité dans les réflexions de l'exécutif. Une discussion a eu lieu sur les investissements à court terme, c'est-à-dire 2014, qui seront décidées ce soir et également lors du prochain Conseil Général. Leur groupe prend acte de cette planification financière.

M. Jacques Monnard nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » a pris connaissance du plan financier quinquennal qu'il prévoit favorablement. Il relève toutefois la valse des petites croix qui représentent toutefois des centaines de milliers de francs, ce qui trompe la vision.

M. Jean-Gabriel Meylan nous informe que le groupe « Parti Socialiste » a pris connaissance de la planification financière. Il regrette le statut incomplet des sommes qui figurent dans celle-ci mais se félicite de leur présence. Ce manque de chiffres ne permet pas de clairement définir notre marge d'investissement sur le court ou moyen terme et par là-même d'avoir une vision globale sur les demandes de crédit à venir et la possibilité d'une saine priorisation. Il relève cependant que cet outil est sujet à de multiples mutations ou corrections mais il est préférable d'y adjoindre, pour l'avenir, des estimations quantifiées.

Pas de questions ou remarques, on passe au point

#### **4. DEMANDE D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT DE FR. 419'000.- POUR LE REVETEMENT DE LA ROUTE COMMUNALE DU SAVUA**

M. le Président Jacques Bersier donne la parole à M. Alain Bürky, conseiller communal responsable des routes.

DATE : 25 septembre 2013

M. Alain Bürgy nous informe que la dernière étape des travaux d'épuration de la route du Savua va débuter incessamment. Afin de couvrir la route au fur et à mesure de l'avancement des travaux et de la pose des tuyaux et de ne pas laisser la route sans grave durant l'hiver, l'idée du Conseil Communal est de poser directement le revêtement de fond, ce n'est pas la couche définitive, cette dernière interviendra lorsque tous les travaux seront terminés et ceci sur l'entier du tronçon. Cela veut dire que ces travaux commenceront cette année mais seront payés en 2014, mais il est clair que l'on ne peut pas commencer ces travaux sans avoir un crédit qui assure le financement de ces travaux, raison pour laquelle le Conseil Communal demande un crédit d'investissement de Fr. 419'000.- qui représente l'entier des travaux, à savoir la couche pour la portance et la couche de roulement. Le Conseil Communal propose d'accepter ce crédit et le recours à l'emprunt si nécessaire. En cas d'emprunt, le coût financier annuel, à charge du poste «routes communales» se montera à Fr. 27'235.-. décomposé par l'amortissement obligatoire de 4% l'an (Fr. 16'760.-) et par l'intérêt prévisible de la dette contractée de 2,5% l'an (Fr. 10'475.-), selon l'intérêt moyen.

La pose des tuyaux va depuis l'hôtel l'Ange jusqu'au bout de la route du Savua.

M. Le Président Jacques Bersier remercie M. Bürgy pour ces explications et donne la parole à M. Jean-Pierre Grandgirard, président de la commission financière.

M. Jean-Pierre Grandgirard nous informe que la commission financière a pris note de la position du Conseil Communal quant à l'investissement de Fr. 419'000.-. Les travaux de remise en état ont été avancés de quelques mois afin que la route n'engendre pas trop de désagréments pour les usagers et riverains. La commission financière donne un préavis favorable pour l'exécution de ces travaux, vu que la facture sera probablement payée sur 2014.

M. le Président Jacques Bersier remercie la commission financière et donne la parole aux différents représentants des groupes :

M. Sylvain Egger nous informe qu'à l'unanimité des personnes présentes dans le groupe, le groupe « Unité communale » approuve le crédit d'investissement.

M. Jacques Monnard nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » trouve qu'il est judicieux d'entreprendre le premier revêtement en dur de cette route avant l'hiver. Après avoir analysé la situation, il approuve ce crédit de Fr. 419'000.-.

M. Jean-Pierre Grandgirard nous informe que le groupe « Parti Socialiste » estime que cette dernière étape d'épuration est très élevée puisqu'elle s'élève à Fr. 797'000.-, dont un crédit de 378'000.- voté en décembre dernier. Même si les travaux commencent prochainement, ils doutent fort qu'ils puissent être réalisés avant l'hiver comme indiqué dans le message du CC. Il semble également que les tuyaux d'acheminement du gaz seront incorporés dans cette fouille. Qu'en est-il des raccordements à chaque maison ? Faudra-t-il à nouveau rouvrir la route pour les faire ? Est-ce que la commune peut donner le planning de ces travaux avant de voter un tel montant ? D'autre part, ne serait-il pas plus judicieux de commencer ces travaux au printemps 2014, au début de la belle saison ?

M. Alain Bürgy répond qu'en ce qui concerne Frigaz, suite à un rendez-vous ce soir avec un représentant de cette société, ils vont profiter de passer la conduite principale en même temps que nos travaux de pose des tuyaux d'épuration. Ils sont également en train de prospecter auprès de chaque personne susceptible d'accepter de passer au gaz. Pour ces personnes, un devis sera établi et la décision leur appartiendra. Concernant le délai pour les travaux, si on a décidé de commencer les travaux maintenant c'est que nous avons une période de libre pour l'entreprise qui a effectué les travaux jusqu'à maintenant. Il est

DATE : 25 septembre 2013

toutefois évident qu'à un moment donné les travaux vont cesser et ils seront probablement terminés au printemps. Il y aura aussi quelques aménagements pour certains propriétaires privés qui vont profiter des travaux.

Pour les propriétaires intéressés à se raccorder au gaz, c'est maintenant qu'ils doivent se manifester auprès de Frigaz. Si une demande intervient dans quelques années, c'est à la commune de décider si oui ou non elle est d'accord de rouvrir la route. Mais pour aujourd'hui, la plupart des propriétaires sont intéressés.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président Jacques Bersier soumet le point 4 : demande d'un crédit d'investissement de Fr. 419'000.- pour le revêtement de la route communale du Savua au vote.

**Vote :**

**Approbation : 29    Avis contraire : 0    Abstention : 0**

Le crédit d'investissement de Fr. 419'000.- pour le revêtement de la route communale du Savua y compris les charges de fonctionnement sont acceptés à l'unanimité.

**5.    ELECTION DU/DE LA VICE-PRESIDENT(E) DU CONSEIL GENERAL POUR 2013**

M. le Président Jacques Bersier donne directement la parole aux représentants des groupes :

M. Yannick Bersier nous fait part que le groupe « Unité communale » s'en tient aux propos annoncés après la première année de cette législature et fera donc acte de candidature pour l'élection du vice-président l'année prochaine comme prévu. Le groupe « Unité communale » est donc disposé à élire ce soir comme vice-président un candidat proposé par un autre groupe. Cependant, si aucun candidat n'est désigné, le groupe « Unité communale » propose M. Dominique Torche à la vice-présidence.

M. Vincent Grandgirard, relève que bien que cinq mois se soient écoulés depuis la dernière séance du Conseil Général, la situation n'a malheureusement pas changé pour les membres du groupe « Unis pour Cugy ». Pour différentes raisons, qu'il n'est pas utile de rappeler, aucun membre du groupe ne se porte candidat pour la vice-présidence du Conseil Général. La question sera réévaluée l'année prochaine en coordination avec les autres groupes. Ils prennent note de la candidature de M. Dominique Torche mais ne donnent pas de consigne de vote.

M. Jean-Denis Borgognon nous informe que le groupe « Parti socialiste » ne présente pas de candidat pour l'élection du vice-président du Conseil Général pour 2014. Ils soutiendront le candidat en fonction de la présentation des autres groupes.

N'ayant pas d'autre candidat, la candidature de M. Dominique Torche à la vice-présidence est soumise au vote.

**Vote :**

**Approbation : 28    Avis contraire : 0    Abstention : 1**

**M. Dominique TORCHE est nommé vice-président du Conseil Général pour 2013.**

M. le Président Jacques Bersier félicite M. Dominique Torche pour son élection.

DATE : 25 septembre 2013

**6. INFORMATIONS COMMUNALES**

M. le Président Jacques Bersier donne la parole au Conseil Communal pour différentes informations communales.

M. Bernard Grandgirard donne les informations communales ci-après :

Immeuble appartements protégés :

Situation depuis le dernier CG du 24.04.2013:

- Mandat a été donné à l'architecte, M. Pachoud, pour préparer la modification du PAD du Pré du Château ; le choix de l'architecte s'est fait du fait que c'est M. Pachoud lui-même qui avait élaboré ce PAD. Il semblait dès lors judicieux qu'il poursuive ce mandat.
- Des entretiens ont eu lieu les 28 mai, 16 juillet et 28 août avec le SeCA et le SBC pour la présentation de la faisabilité du projet et son implantation prévue ; ces entretiens ont été très positifs. La démarche était importante plutôt que d'envoyer un dossier sans explications.
- Le 5 septembre dernier, un entretien a eu lieu avec les vendeurs du terrain. L'entretien a également été très positif.
- Concernant le contrat de vente et plus précisément la prolongation du droit de réméré, un avenant au contrat de vente sera établi par les vendeurs.

Plusieurs plans d'un futur immeuble sont présentés et commentés par M. Bernard Grandgirard, tout en sachant qu'il s'agit d'un avant-projet de faisabilité.

Pour la suite du dossier :

- Un entretien avec les propriétaires voisins, partenaires, est planifié pour prochainement.
- Modification et mise à l'enquête de la modification du PAD.
- Discuter d'un accord entre les différentes parties concernées pour la réalisation du projet, notamment le financement, la construction.

M. Dominique Torche remercie M. Grandgirard pour ces explications. Ce qui l'interpelle, c'est la suite, l'anticipation. On a parlé ce soir de planification financière, de difficultés financières de la commune et on se rend compte que nous n'avons pas les disponibilités pour les investissements imprévus, c'est pourquoi il aimerait connaître l'avis et la stratégie de la commune ; est-ce qu'elle reste partie prenante du projet ; est-ce bien le rôle de la commune d'investir dans ce projet ?

M. Bernard Grandgirard répond que c'est exactement la suite à donner à ce dossier, à savoir les accords entre les différents partenaires, notamment le financement et quel est la part de la commune, s'il y en a une. Il faut toutefois préciser que nous sommes propriétaires du terrain. Il relève que le Conseil Communal est conscient de la capacité financière de la commune et le but est que la commune n'ait pas à investir dans ce genre de construction mais elle doit rester le moteur pour qu'une réalisation de ce genre puisse se faire dans le Pré du Château dans tous les cas. Le but de la commune est que ce projet soit réalisable et réalisé conformément à la volonté de M. Bersier qui nous a vendu ce terrain.

M. Dominique Torche demande à quoi correspondent les croix dans la planification financière en 2014 pour cet objet ?

M. Bernard Grandgirard répond que pour l'instant il n'y a pas de chiffre ou de réflexions cachées sous ces croix. Le projet en soi ainsi que son financement n'ont pas encore été chiffrés. Le financement pourrait être à Fr. 0.- pour la commune ; rien n'est encore défini.

DATE : 25 septembre 2013

PAL

L'évolution de la révision du PAL depuis la dernière séance du Conseil Général consiste en :

- rapport de notre urbaniste au sujet des oppositions
- entretien avec chacun des opposants propriétaires
- suite à un contact avec le SeCA, une mise à l'enquête complémentaire est actuellement en cours et concerne 3 modifications, dont le dimensionnement de la zone d'activité et deux modifications sur 2 parcelles privées. Ces trois points peuvent encore faire l'objet d'opposition.
- S'il y a des oppositions, il y aura le traitement des oppositions, c'est-à-dire entretien avec les propriétaires concernés
- ensuite le dossier complet sera transmis au SeCA, nous espérons encore avant la fin de l'année.

M. Olivier Vonlanthen demande quelles sont les parcelles privées concernées par la mise à l'enquête complémentaire.

M. Bernard Grandgirard répond qu'il s'agit d'une parcelle sur Cugy et une sur Vesin qui avaient été prévues de sortir de zone pour des raisons de surdimensionnement et qui, après discussion avec les propriétaires, l'évolution du dossier et aussi du fait que nous n'avions plus de surdimensionnement, ces parcelles ont été maintenues en zone à bâtir.

M. Jonathan Bersier demande si on a un plan pour montrer l'emplacement de ces parcelles, car pour sa part, il ne situe pas ces parcelles.

M. Bernard Grandgirard répond que c'est une bonne remarque mais nous n'avons pas de plan sous la main. Cependant, il s'agit :

- de la zone d'activité située sous la gare
- de la parcelle située près de l'ACB
- d'une parcelle sur Vesin, en bordure de la route cantonale.

Mme Marielle Corboz remercie les conseillers généraux d'être venus nombreux visiter la salle de l'accueil extrascolaire. Bien qu'ayant reçu beaucoup moins d'inscriptions de prévues, le Conseil Communal a pris la décision d'ouvrir l'accueil extrascolaire dès la rentrée scolaire dernière, c'est-à-dire dès le 22 août, en révisant toutefois la voilure du projet initial. L'accueil est actuellement ouvert le mardi midi et soir et le jeudi midi et soir et nous accueillons 5 enfants le mardi et 7 le jeudi pour une capacité d'accueil de 12 enfants. Pour l'instant nous ne remplissons pas les conditions d'ouverture qui nous permettraient de bénéficier des subventions cantonales et fédérales. La condition est d'ouvrir au moins une unité 4 jours par semaine, alors que nous ouvrons 2 unités mais sur 2 jours. Les inscriptions restent bien entendu ouvertes et nous sommes prêts à ouvrir rapidement des unités d'accueil supplémentaires dès que nous aurons au minimum 4 enfants. Dès que les conditions seront remplies, nous pourrons faire une nouvelle demande de subventionnement cantonale auprès du SEJ et fédérale auprès de l'OFAS. De la publicité sera faite prochainement dans notre journal communal Le Lien afin de faire connaître le plus largement possible cette structure auprès de la population.

M. Alain Bürgy donne différentes informations :

- Air14 : cela commence gentiment à prendre forme ; les dates sont 31.8.2014 et 6 et 7.09.2014. La gare de Cugy sera utilisée pour le transport des personnes notamment par le train et un service de cars. Le concept est actuellement en cours d'élaboration.
- Gare de Cugy : il y a actuellement des travaux qui sont le changement d'un câble. D'autre part, dernièrement il y a eu la mise à l'enquête pour le rehaussement des quais de la gare de Cugy. C'est réjouissant pour notre commune car cela revient à dire que la Gare ne va pas fermer ce d'autant plus avec les horaires du RER fribourgeois.



DATE : 25 septembre 2013

- Concernant la restriction de circulation sur la route de la Léchère à Vesin, demande formulée par un citoyen, nous avons reçu une réponse du Service des Ponts et Chaussées le 18 septembre de cette année seulement. Il nous donne connaissance de l'intégralité de ce courrier. Au vu de ce courrier, le Conseil Communal se renseignera sur le coût pour mandater un bureau d'ingénieur pour la mise en place de ce concept.
- Concernant les chemins en forêt, nous avons reçu en date du 26 août dernier l'autorisation de mettre en place la signalisation sur les routes forestières. Les signaux seront posés d'ici au 30 novembre de cette année. Par mesure d'économie et de synergie nous avons pris contact avec les communes voisines concernées afin de grouper la commande de ces panneaux.
- Reste encore en suspens, le problème de la circulation de nuit des camions sur Vesin, demande à laquelle nous n'avons pas encore reçu de réponse. Un nouveau courrier a été adressé début septembre au SPC.
- Ces prochains jours, il y aura la construction d'un chemin qui remplacera le chemin emprunté actuellement par MM. Grandgirard et Chuard, ceci depuis la fermeture du passage à niveau. Nous avons reçu mandat des CFF pour créer un nouvel accès aux parcelles, actuellement plus atteignables par les agriculteurs. Les travaux vont commencer rapidement et ceci sans participation de la commune. Les travaux sont financés par les CFF et les agriculteurs ont également été indemnisés suite à la fermeture des passages à niveau concernés.

M. Alexandre Vonlanthen nous donne quelques informations sur :

CSPI Les Verdières

Dès le tout début de l'année, l'EM s'est réuni à maintes reprises, afin de définir les contours du nouveau corps, et donc poursuivre la réorganisation.

Depuis le 31 août, le corps fonctionne selon la nouvelle formule, et cela s'est symbolisé par un exercice de tout le corps à Nuvilly, comme vous aurez peut-être pu le voir dans la presse. Au niveau de l'investissement en matériel, après avoir défini la manière de travailler, le cahier des charges a été effectué. Ensuite, les demandes d'offres ont été lancées, et toutes n'ont pas encore été reçues. Cela veut dire que le montant voté en décembre passé ne sera pas dépensé dans son intégralité cette année !

Travaux épuration du Savua

Appris ce matin, les travaux ne débuteront pas dans la deuxième quinzaine de septembre comme prévu, mais cela se fera sur la première quinzaine d'octobre, soit d'ici 10 à 20 jours.

Ceci est dû au fait que, aux vues de la qualité de travail fourni lors des précédentes étapes, nous avons expressément demandé de continuer le chantier avec le même contremaître. Celui-ci doit donc terminer un chantier où il a un peu de retard, avant de venir à Cugy.

Toujours concernant le Savua, comme l'a dit M. Alain Burgy, le gaz va prendre le train en marche pour suivre les travaux de la route.

Le tracé prévu pour raccorder le Savua à la conduite qui se trouvera au nord de la ligne CFF partira de l'arrière de l'usine Sandoz, rejoindra la Grand Rue, passera sous le trottoir jusqu'à la hauteur de l'hôtel de l'Ange, traversera cette parcelle pour aller sur la route du Savua.

Ensuite, elle descendra le long de la Route de Fétigny et la Route de Bussy, entre la gendarmerie et le Sécheron, toujours sous le trottoir.

Toutes les personnes habitant le long de ce tracé ont été contactées personnellement par Frigaz pour connaître leur envie de se raccorder.

Mme Nadia Savary donne quelques informations notamment sur :

→ Le plan de fusions établi par les Préfets du canton est sorti aux environs de la mi-juillet 2012. Le plan nous concernant réunit les communes de Cugy, les Montets, Fétigny, Ménières et Nuvilly. Chaque commune s'est déterminée sur ce choix et à ce jour, les cinq exécutifs communaux ont souhaité se mettre autour de la table et entrer en matière. Fin

DATE : 25 septembre 2013

2012, une première séance a eu lieu en présence du Préfet dans le but de prendre connaissance de tous les avis émis et d'établir clairement la démarche à entreprendre. De part cette démarche, un chef de projet a été choisi en la personne de M. Yves Menoud, Syndic de Bulle. Le questionnaire des données propres à chaque commune a été transmis cet été. La mise en commun de ces 5 questionnaires a été effectuée par le chef de projet et actuellement les groupes de travail, au nombre de 4 et définis selon les dicastères, ont été mis en place. La première séance des groupes de travail a eu lieu hier soir pour deux groupes et les deux autres groupes, elle aura lieu la semaine prochaine. Une deuxième séance aura lieu en novembre et si besoin une dernière séance aura lieu en janvier. Entre ces séances des groupes de travail, il y a le comité de pilotage qui se réunit pour prendre connaissance des résultats des groupes de travail et prendre certaines décisions. Pour l'instant, le calendrier est tenu et l'année 2014 sera déterminante et avec déjà une présentation du rapport au printemps prochain à la population.

- Cet été, nous avons eu la chance d'accueillir la semaine d'apprentis du groupe Elsa-Mifroma. Cette demande nous est parvenue par un responsable de cette semaine d'apprentis. Le Conseil Communal a accepté d'accueillir ces apprentis pour différents travaux dans la commune. Ils étaient au nombre de 30 et ont formé 5 groupes. C'était une main d'œuvre gratuite pour la commune et les gros travaux suivants ont été réalisés : passerelle du Pot-de-Fer, près du garage Dubied, l'accès à la place de jeux de l'école, l'accès au bureau communal. La commune a eu quelques frais de matériel mais qui font partie du budget et tous les travaux entrepris sont des travaux d'utilité publique. Cette démarche d'Elsa-Mifroma dure depuis environ 20 ans et ils effectuent un tournus dans les différents districts. C'était une belle semaine, conviviale et enrichissante pour tout le monde, tant les apprentis que les employés communaux qu'elle remercie pour leur collaboration.
- Dans sa séance de lundi soir, le Conseil Communal a nommé M. Jean-Marc Pillonel, comme membre de la commission scolaire, en remplacement de M. Yannick Bersier qui était démissionnaire. Le Conseil Communal le félicite pour cette nomination et lui souhaite bon vent pour ce nouveau mandat. Elle propose de l'applaudir pour sa nomination.
- Pour terminer, elle confirme la date du prochain Conseil Général qui est fixé au mercredi 18 décembre 2013 à 20.00 h. Le Conseil Communal avait un doute par rapport au débat sur les mesures structurelles et l'établissement du budget 2014.

La parole est donnée aux membres du Conseil Général.

M. Dominique Torche demande, au niveau des fusions, si le plan de route prévoit une date de fusion avec une date de présentation et une date de votation ?

Mme Nadia Savary répond qu'il n'y a pas de date précise mais une présentation du rapport au printemps 2014, suivie éventuellement, mais la décision n'a pas encore été prise, d'un vote consultatif mais pas forcément obligatoire. S'il devait y avoir un vote consultatif, il aurait lieu en automne, et ensuite, selon le vote consultatif ou pas, il faudra prévoir une convention de fusion, fin 2014, et une votation aux urnes au printemps 2015. Elle rappelle que le délai pour le dépôt de la convention de fusion auprès du Conseil d'Etat est fixé au 30 juin 2015 pour toucher les subventions.

M. Fabrice Bersier revient sur le problème de la zone d'exploitation de la gravière des Vernettes soulevé lors de la dernière séance du Conseil Général. Est-ce qu'il y a des informations sur sa réouverture, ceci par souci d'amélioration des produits financiers de la commune ?

DATE : 25 septembre 2013

M. Bernard Grandgirard rappelle que le Conseil Communal a une année pour donner suite à une demande du Conseil Général et que pour ne pas donner d'information lacunière, ce dernier va reprendre ce dossier et donnera une information lors d'une prochaine séance du Conseil Général.

## 7. DIVERS

La parole est donnée aux membres du Conseil Général.

M. Thierry Berger demande s'il y a un planning pour les travaux de Frigaz ?

M. Alexandre Vonlanthen répond qu'actuellement il n'y a aucun planning d'établi car ils doivent en premier lieu négocier pour les droits de passages. La conduite principale que se trouve au nord de la ligne CFF, n'est pas encore posée. Le but de cette conduite est de relier les Granges-de-Vesin et ensuite il y aura le raccordement des différentes communes. Cependant si quelqu'un souhaite le gaz et qu'il n'est pas encore arrivé dans le quartier qui devrait être raccordé, il y a la possibilité de mettre une citerne extérieure momentanément pour une année, deux ans.

M. Thierry Berger demande s'il est prévu de changer le rideau de la baie vitrée et si oui quand ?

M. Claude-Alain Mast répond que le montant pour le changement du rideau sera mis au budget 2014 qui sera présenté en décembre prochain.

M. Yannick Bersier tient à remercier les Conseillers Communaux et les Conseillers Généraux pour leur participation très nombreuse à la levée des danses lors de la bénichon à Cugy.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président Jacques Bersier, remercie tous les acteurs de cette assemblée et les invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée il est 21h30.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :

La Secrétaire :

Jacques Bersier

Sylvia Bersier